Déclaration préalable des représentants du personnel CGT au CSA de la DDT Val-d'Oise du 2 novembre 2026

Monsieur le Président,

Ce CSA est le dernier avant les élections professionnelles. C'est donc l'occasion de dresser le bilan d'un dialogue social trop malmené, qui a conduit à une rupture avec la CGT. Respect des représentants du personnel, loyauté des échanges et prise en compte de nos revendications : force est de constater que ces exigences ont bien manqué à un dialogue social digne de ce nom.

À quelques semaines des élections, l'éventuelle arrivée d'une nouvelle organisation syndicale interroge. Si celle-ci venait à présenter une liste (mais quel suspense ?!), faudrait-il y voir l'expression d'une pluralité syndicale bienvenue ou l'opportunité, pour la direction, de «°bénéficier » d'une synergie tant attendue, là où les échanges avec une CGT majoritaire et seule représentée au CSA se sont dégradés, dans le seul intérêt de défendre les droits et les conditions de travail des agents ?

Quoi qu'il en soit, la pluralité syndicale appartient aux agents. Ce sont eux qui choisiront librement leurs représentants et qui tireront, le moment venu, leurs propres conclusions sur les méthodes employées et les résultats obtenus.

Au-delà de notre instance, la situation sociale du pays est sous extrême tension. Les journées des 17 et 24 octobre ont mis en lumière une colère profonde. La mobilisation contre la vie chère, la dégradation des services publics et les difficultés rencontrées par la jeunesse continuent de rassembler des centaines de milliers de personnes dans le pays. Les violences et les dégradations survenues en marge de ces rassemblements ne doivent pas occulter les revendications exprimées par les manifestants.

Quand les prix augmentent, que les salaires stagnent, que les services publics se dégradent et que les perspectives se ferment pour une partie de la population, il ne suffit pas de déplorer les déchaînements°: il faut entendre ce qui les nourrit et apporter des réponses concrètes aux attentes.

Alors que la dépense publique est trop facilement désignée comme responsable de tous les maux, la CGT dit NON : le service public n'est pas responsable de cette faillite organisée, il en est une victime ! Plutôt que de s'attaquer uniquement aux dépenses, il faut cibler l'insuffisance des recettes fiscales, lutter contre la fraude et l'évasion fiscales et remettre en question les cadeaux fiscaux accordés aux plus fortunés et aux grandes entreprises sans contrepartie.

Cette dégradation du climat social ne se joue pas seulement au sommet de l'État. Elle se nourrit aussi ici, localement, de pratiques qui alimentent le sentiment d'injustice et de mépris.

C'est dans ce contexte que nous examinons aujourd'hui les points inscrits à l'ordre du jour du CSA. Nous déplorons une nouvelle fois que des documents incomplets, imprécis, voire orientés, ne permettent pas aux représentants du personnel de disposer de toutes les informations nécessaires à l'exercice plein et entier de leurs prérogatives.

CIA : quand la transparence devient gênante

Concernant le CIA, la direction affirme ne pas pouvoir exploiter les données relatives aux catégories d'agents et aux quatre niveaux d'appréciation de la manière de servir figurant dans les entretiens professionnels.

Pourtant, ces éléments permettraient d'objectiver les pratiques, d'identifier les écarts et de tendre vers une répartition plus équitable des primes.

Malgré les alertes et les propositions formulées par la CGT l'an dernier, la direction persiste dans une méthodologie qui ne permet toujours ni d'objectiver la répartition du CIA ni d'en corriger les inégalités. La CGT attend toujours l'analyse demandée. Est-ce si difficile de produire des chiffres lorsqu'ils sont susceptibles de révéler des écarts de traitement ?

En l'absence de critères suffisamment transparents et de données vérifiables, les agents ne disposent pas des garanties nécessaires pour comprendre les décisions prises. Le risque d'arbitraire demeure, tandis que ceux qui s'estiment lésés sont renvoyés à la contestation individuelle, jusqu'au recours contentieux.

La CGT exige que les données nécessaires à une analyse objective, transparente et vérifiable de la répartition du CIA soient enfin présentées au CSA. Les représentants du personnel doivent pouvoir examiner les pratiques, comprendre les écarts éventuels et formuler des propositions pour garantir davantage d'équité.

La transparence ne devrait pas être une difficulté à contourner, mais une exigence à satisfaire.

Télétravail° : un bilan incomplet et insuffisant

Le bilan présenté sur le télétravail, reposant sur un échantillon de seulement vingt agents, ne permet pas de rendre compte avec sérieux de la réalité des pratiques au sein des services.

Pour exercer pleinement leur rôle de contrôle, de proposition et de défense des conditions de travail, les représentants du personnel doivent disposer d'éléments complets et fiables concernant tous les agents qui ont fait le choix du télétravail.

Le CSA ne doit pas être une chambre d'enregistrement de bilans au « rabais ».

Règlement intérieur (RI)° : pas d'harmonisation au détriment des agents !

Le projet de modification du RI est particulièrement préoccupant. Un copier-coller de celui de la DDETS, suivi d'un erratum pour en remplacer le sigle : voilà donc la méthode retenue et tant attendue pour atteindre cet objectif d'harmonisation des RI sur le périmètre ATE !

Aussi, la CGT refuse cette logique purement comptable visant à traquer l'absentéisme pour en réduire le coût financier, quitte à remettre en cause des droits et des avantages acquis. Les agents ne doivent pas devenir une variable d'ajustement budgétaire, ni leurs droits un levier d'économies.

Projet de loi de finances 2027 : les moyens du service public toujours sacrifiés

Cette déclaration préalable ne peut pas se conclure sans évoquer le projet de loi de finances (PLF) 2027.

La CGT n'a pas siégé au CSA ministériel (MTEL) du 1er octobre, consacré au budget 2027. Arbitré à Matignon, ce budget ne laisse, selon les éléments présentés, aucune marge réelle à l'instance.

Le PLF 2027 prévoit, selon les chiffres portés par la CGT, 126 suppressions supplémentaires de postes sur les missions, après près de 5 000 suppressions depuis 2016.

la cgt 95 SN PTAS

Les postes vacants ne sont pas remplacés, puis deviennent des suppressions définitives, alors même que la charge de travail ne diminue pas. Dans le même temps, les salaires baissent à cause du gel et de la non-indexation du point d'indice sur l'inflation et la précarité s'accentue aussi parmi les agents publics.

L'action sociale n'est pas davantage épargnée : baisse des crédits, fragilisation de la restauration collective, soutien insuffisant aux CLAS et aux associations ministérielles.

La CGT refuse que les agents et les usagers paient le prix de politiques budgétaires qui affaiblissent durablement les services publics. Nous revendiquons les emplois, les rémunérations et les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions, ainsi qu'une action sociale à la hauteur des besoins.

On ne peut pas exiger toujours davantage des agents tout en leur donnant toujours moins de moyens.

Le dialogue social doit se traduire par des actes

Les corps intermédiaires que nous représentons sont des relais indispensables pour faire remonter les revendications, porter les désaccords et construire des réponses par le dialogue.

Prenez garde°: lorsque la parole n'est plus entendue et que les citoyens/les agents ne trouvent plus d'interlocuteurs pour exprimer leur colère, la défiance s'aggrave et le risque de débordements augmente.

Depuis le 17 octobre, les événements, malheureusement marqués par des violences et des dégradations, nous rappellent qu'aucune crise sociale ne peut être traitée durablement en faisant taire ceux qui alertent.

La direction doit en tirer les leçons à son propre niveau : ignorer les représentants du personnel ne fait pas disparaître les problèmes, mais laisse la défiance s'installer. À force de négliger les alertes syndicales, elle porte, ici également, sa part de responsabilité sociale.

À l'approche des élections professionnelles, les agents jugeront les actes, pas les discours. Ils choisiront librement leurs représentants et décideront de l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur représentation collective.

Pour sa part, la CGT continuera à porter leurs revendications, à défendre leurs droits et à dénoncer les décisions injustes, sans complaisance ni renoncement.

Le dialogue social est une nécessité, pas une formalité.